

Lancement de l'appel à projets « Inspirons Le Quartier » Des initiatives citoyennes pour le climat et l'environnement

Envie de contribuer à un cadre de vie plus durable dans votre quartier ? Vous avez des projets plein la tête mais ne savez pas comment vous lancer ? L'appel à projets « Inspirons Le Quartier » de Bruxelles Environnement est là pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets collectifs de quartier et peut vous apporter un soutien financier allant jusqu'à 15.000 Euros.

Depuis 2016, Inspirons le quartier offre un soutien aux projets des Bruxellois qui veulent agir localement pour le climat et l'environnement tout en contribuant à plus de partage, de plaisir, de santé, de convivialité et de qualité de vie dans son quartier. Inspirons Le Quartier invite les Bruxellois à proposer un projet durable qu'ils aimeraient développer dans leur quartier. Plusieurs thématiques peuvent ainsi être abordées pour le projet :

- Promouvoir la Good Food grâce à des projets d'ateliers culinaires, à l'installation de potagers collectifs, de vergers ou de poulaillers
- Ramener la nature dans son quartier, en développant des projets de verdurisation des rues, en cultivant des espaces communs pour enjoliver le quartier et attirer la biodiversité
- Installer un compost collectif
- Développer un projet « zéro déchet » comme des ateliers DIY, instaurer un système d'échange local ou mettre en place un lieu de location de biens
- Nouveauté 2019 : agir collectivement pour réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre
- Agir sur tout ça à la fois, ou presque, et travailler sur des projets d'ampleur, à l'échelle du quartier, avec ses habitants, la commune, les associations, pour développer un Quartier Durable Citoyen

Qui peut participer à cet appel à projets ?

L'appel s'adresse à tout groupe de citoyens, voisins, connaissances, amis, habitants d'une rue ou d'un quartier qui souhaite développer un projet. Les seules conditions sont de composer un « groupe pilote » de minimum 5 personnes qui portera le projet tout au long de son développement et que son mode de fonctionnement soit participatif.

Qu'est-ce que Bruxelles Environnement met en place pour vous aider ?

Si votre projet est retenu, il pourra bénéficier de :

- Un accompagnement par des professionnels, pour assurer le développement technique du projet, les aspects méthodologiques et de gestion de groupe.
- Un soutien financier pouvant aller jusqu'à 15 000 Euros
- Des outils méthodologiques et des fiches techniques, mis à votre disposition en ligne

Convaincus ? Alors inspirez... et lancez-vous !

Quatre séances d'informations sont prévues de 18h à 20h30 dans plusieurs communes bruxelloises durant l'été : le 20 juin à Schaerbeek, le 2 juillet à Ixelles, le 9 septembre à Jette, le 12 septembre à Anderlecht.

Retrouvez toutes les infos et les dates des séances d'infos sur www.inspironslequartier.brussels